

EMMANUEL-MARIE-MICHEL-PHILIPPE FRÉTEAU DE SAINT-JUST (1745-1794)

Le personnage



Le château de Vaux-le-Pénil (AD77, 2 Fi 16495)

Homme politique, député aux États Généraux de 1789 comme représentant de la noblesse de Melun, Emmanuel-Marie Fréteau de Saint-Just est président de l'Assemblée Constituante en 1789. Il défend alors le principe de monarchie constitutionnelle, mais son refus d'adhérer au groupe révolutionnaire de Melun lui vaut d'être arrêté et exécuté en 1794.

Son histoire avec la Seine-et-Marne

Fréteau de Saint-Just est député en 1789 pour les bailliages de Melun et de Moret-sur-Loing. Seigneur du château de Vaux-le-Pénil, construit par son père, il s'y retire en 1792, en désaccord avec les nouvelles orientations de la Révolution.

Bibliographie

- Dumont (Y.), Les Cahiers de doléances , Melun : Imprimerie départementale, 1988.
- Laurent (A.), Perronet (M.), La Révolution en Seine-et-Marne , Le Coteau : Horvath, 1989, 160 p.
- Leroy (G.), « Les derniers instants de M. Fréteau de Saint-Just, ex-seigneur de Vaux-le-Pénil, ancien député de Melun et président de l'Assemblée Nationale », dans Bulletin de la société d'archéologie , Lettres, Sciences et Arts de Seine-et-Marne, 13e vol., 1910.